RANDO-L’ISLE

**Compte-rendu de réunion du conseil d’administration du 31 mai 2022**

*Rédigé par : Nathalie HURSON le 09/06/2022*

*Membres du CA présents :*

Claude Bergès, Régis Blanc, André Bouzon, Dominique Catot, Odile Delapeyrière, Jean-Marie Fraselle, Sylvia Frisano, Jean-Claude Gabriel, Nathalie Hurson, Joëlle Merlin, Gisèle Pascal-Olivier, Jean-Louis Viel

*Invités :* Christian Chafiol, Xavier Guéraud, Laurence Mogenet, Marc Pinetti

*Membres excusés du CA* : André Brioude, Bernadette Décor, Jean-LouisjPeignien

*Invités excusés :* Monique Amstuz, Didier Betored, Robert Doche, Monique Julien, Jean-Jacques Lefebvre, Gérald Lenadier, Alain Lunel, Michèle Vasseur

*Diffusion* : Adhérents

*Prochaine réunion du CA et préparation programme* : **mardi 4 octobre** 2022 à 18h à l’espace associatif.

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

1. **Ordre du jour de ce conseil**

⮚ Point Fête des 15 ans du club

⮚ Point adhésions

⮚ Point financier

⮚ Point séjours

⮚ Point animateurs

⮚ Participation au Forum des Associations

⮚ Préparation de l’AG

⮚ Dates importantes pour le club

⮚ Questions diverses

⮚ Préambule à la préparation prochain programme

⮚ Date prochaine réunion programme et CA

1. **Point Fête des 15 ans du club** par Claude et Nathalie

74 inscrits à ce jour ; 20 pour la mise en place du vendredi ; 8 pour le rangement du samedi

La salle du Sonograf’ ayant été louée par l’intermédiaire de Catherine Seigle, c’est Catherine qui nous donnera l’heure de la mise en place pour le vendredi après-midi et pour le rangement du samedi matin ; Un mail sera alors envoyé du secrétariat aux personnes qui se sont proposées pour aider, leur indiquant l’heure.

S’il y a des personnes qui souhaitent s’inscrire, elles peuvent toujours le faire auprès du secrétariat, en envoyant un message à Nathalie au 07 77 34 68 93, ou un mail à secretariat@rando-lisle.fr ;

Pour les personnes qui sont déjà inscrites mais n’ont pas encore payé, penser à envoyer le chèque de 15€ pour 1 personne ou 30€ pour 2, à Dominique Catot, le trésorier, au 81 Chemin de St Jean , 84800 LAGNES.

1. **Point adhésions** par Nathalie

Les adhésions à ce jour : Nombre total d’adhérents : 195 (4 nouveaux adhérents de plus qu’au dernier CA, dont 1 après le 1er mai, qui a donc bénéficié d’une inscription au tarif réduit de 30€) ;

Nous allons donc très probablement terminer la saison 2021-2022 avec 195 adhérents, soit 1 de moins qu’à la saison précédente.

⮚ Tarifs adhésion 2022-2023

Pour la 3ème année consécutive, le CA de Rando L’Isle est d’accord pour **ne pas augmenter les tarifs** pour la saison prochaine, suivant ainsi la Fédération Nationale et le Comité Départemental, qui ont décidé de laisser les licences au même prix :

* 60€ pour une adhésion individuelle (28€ pour la licence FFR incluant l’assurance et 32€ pour Rando L’Isle)
* 105€ pour une adhésion familiale (56€ pour les 2 licences FFR incluant les assurances et 49€ pour Rando L’Isle)
* 36€ pour une adhésion individuelle à tarif réduit (licence prise par un autre club, 36€ pour Rando L’Isle)

Pour les personnes qui souhaitent prendre leur **adhésion à partir du 1er mai**, Claude propose de leur faire payer la ½ du tarif, soit :

* 30€ pour une adhésion individuelle à partir du 1/05 (28€ pour la licence FFR incluant l’assurance et 2€ pour Rando L’Isle)
* 60€ pour une adhésion familiale à partir du 1/05 (56€ pour les 2 licences FFR incluant les assurances et 4€ pour Rando L’Isle)

La proposition est adoptée par le CA ;

Le bureau national de la FFR passe **l’abonnement au magazine PASSION RANDO** de 8€ jusqu’alors à 10€ à la rentrée 2022.

⮚ formulaire d’adhesion

Claude propose d’ajouter une ligne sur la fiche d’adhésion en ligne ou papier, concernant une personne de confiance désignée par l’adhérent, à appeler en cas de besoin (blessure par ex) ;

Régis suggère que chaque adhérent ait, dans son sac à dos, avec ses papiers conseillés (pièce d’identité, carte Vitale et de mutuelle, et tout autre document utile aux secours) le nom et prénom d’une personne à prévenir avec ses coordonnées ;

Odile se charge de rajouter la ligne sur la fiche d’adhésion, et la liste des papiers conseillés en randonnée / marche nordique sur le site.

1. **Point financier** par Dominique

Le fonctionnement actuel du paiement des séjours reste compliqué pour les raisons suivantes :

* La plupart des hébergeurs demande un acompte de réservation, qui peut être important pour un séjour en ½ pension, et encore plus pour un séjour en pension complète ;
* 1 mois avant le début du séjour, le trésorier doit régler le solde à l’hébergeur, alors que les randonneurs n’ont pas encore donné le solde de leur participation ; la plupart du temps, ils le font lors de la réunion d’organisation du séjour … d’où l’importance de cette réunion ; Les membres du CA sont unanimes pour entériner l’obligation d’organiser cette réunion, à laquelle a toujours assisté le trésorier, réunion au cours de laquelle il récupère le chèque du solde de chaque participant ; chèque qu’il déposera ensuite à la banque pour alimenter le compte du club, avant de devoir régler le solde du séjour auprès de l’hébergeur ;
* Pour que les chèques puissent être encaissés, l’animateur-organisateur doit prévoir cette réunion au moins 5 semaines avant le début du séjour.
1. **Point séjour** par Claude

⇨ Le dernier séjour était le week-end bord de mer à Agay ; tout s’est très bien passé, avec 24 participants ;

⇨ Le prochain séjour se déroulera en Chartreuse ; il y aura 15 participants au lieu de 17, après les 2 défections de ce jour

⇨ Viendront ensuite les séjours dans les Pyrénées fin juin, puis en Auvergne mi-juillet, complets tous les deux ; et le dernier pour cette saison se fera dans le Vercors, fin août, pour lequel il reste plusieurs places (contacter Christian ou Jean-Marie) ;

Nous terminerons ainsi la saison 2021-2022 avec 10 séjours d’au moins 1 nuitée.

⇨ Pour la prochaine saison, Michèle prévoit un séjour avec 1 nuitée, à l’automne.

Remarque de Claude : Jusqu’à présent, les inscriptions avec mail simultané à l’animateur-organisateur et au responsable des séjours d’une part, envoi du chèque d’acompte à Dominique d’autre part, a plutôt bien fonctionné ;

RAPPEL : Le responsable des séjours est Claude, tout ce qui concerne les séjours doit donc obligatoirement transiter en priorité par Claude, les organisateurs et les adhérents doivent le tenir au courant des éventuelles évolutions dans l’organisation et le déroulement du séjour !! La gestion des séjours est indépendante de la gestion des randos ; Si Régis n’a pas été mis en copie, Claude le fera.

Rappel de **la procédure d’inscription à un séjour** :

* Envoyer 1 mail d’inscription au séjour avec 2 adresses destinataires : celle de l’association (association@rando-lisle.fr) et celle de l’animateur organisateur ; c’est l’ordre d’arrivée de ce mail qui déterminera la place sur la liste d’inscription, éventuellement sur la liste d’attente si le séjour est complet ;
* Envoyer ou remettre la fiche d’inscription du séjour (qui se trouve sur le site à l’onglet séjour) à l’animateur organisateur
* Envoyer ou remettre le chèque d’acompte au trésorier, Dominique CATOT,

81 Chemin de St Jean, 84800 LAGNES

En précisant bien le nom du séjour au dos du chèque.

MERCI de respecter cette procédure, afin de faciliter l’inscription aux séjours, devenue complexe en raison de leur nombre et du nombre d’adhérents intéressés.

1. **Point animateurs** par Régis ; **Défiscalisation des kilomètres pour l’année 2022**

Claude : Les animateurs de Marche Nordique comme ceux de Randonnée peuvent noter le nombre de kilomètres parcourus avec leur voiture personnelle, pour se rendre du lieu de domicile au lieu de départ de la randonnée ou de la marche nordique et retour ; De même pour les personnes présentes à un CA, qu’elles soient membre ou animateur ;

C’est ensuite à Catherine SEIGLE qu’il faut envoyer, à la fin de chaque mois ou de chaque trimestre, le détail kilométrique avec la date de chaque sortie, à l’adresse suivante : frais@rando-lisle.fr ; en fin d’année civile, Catherine fait le total et « transforme » les kilomètres en don pour l’association, don déductible des impôts à hauteur de 66% ;

Les membres du CA sont bien conscients du problème éthique que cet avantage entraine, puisque seuls les animateurs et membres du CA payant des impôts ont un intérêt à déclarer ces frais ; Mais en l’état actuel de la législation, il n’y a pas d’autre possibilité.

Les formations : Marc est en cours de formation pour le brevet d’animateur de randonnée pédestre ;

Christian est en train de finaliser son brevet montagne ;

Le samedi 21 mai, 7 animatrices/animateurs et 1 invité ont participé au stage de remise à niveau secourisme, avec Cédric Demangeon, sur la colline de Mazan ; stage très intéressant, et formateur unanimement apprécié pour ses compétences et son enseignement pratique adapté à la randonnée et marche nordique ; Pour les animateurs non disponibles ce jour-là, une prochaine session sera proposée à l’automne.

1. **Participation au Forum des Associations et organisation** par Claude

Il se déroulera toute la journée du SAMEDI 10 SEPTEMBRE, au Parc Gauthier ;

Il serait souhaitable que les personnes non prises par la marche nordique soient présentes le matin : Claude, Dominique, Jean-Claude et Jean-Marie se portent volontaire ;

Nathalie, Marc et Régis seront présents l’après-midi ;

Si d’autres personnes, membres du CA ou animateurs, sont disponibles et souhaitent représenter le club, elles peuvent se faire connaître auprès du secrétariat jusqu’à début septembre ;

Les photos sont chez Régis, qui les portera à Jean-Claude pour l’installation sur les panneaux ;

Est-ce qu’on garde les mêmes photos ? oui, bien qu’elles datent un peu ; C’est Gisèle Pascal-Olivier qui les avait imprimées gratuitement à l’époque, en imprimer des récentes en grand format et en couleur reviendrait assez cher.

1. **Préparation de l’Assemblée Générale**

La date retenue est le VENDREDI 21 OCTOBRE, à la salle des NEVONS ; Même si tout le monde avait apprécié la salle des fêtes, celle-ci est indisponible entre mi-octobre et fin novembre.

Le CA est renouvelable par 1/3 pour une durée de 3 ans ; ce sont donc les mandats des membres élus en 2019 qui arrivent à échéance, soit ceux de : Régis BLANC, Bernadette DECOR, Jean-Marie FRASELLE, Sylvia FRISANO ;

La convocation à l’AG avec l’ordre du jour, la feuille de candidature ainsi que celle de procuration seront envoyées courant septembre par le secrétariat ; Claude ou Régis s’occupera de réserver la sono auprès du CDRP ; L’organisation matérielle de l’AG sera au programme du prochain CA.

1. **Dates importantes pour le club**
* A la prochaine rentrée, le CDRP (Comité Départemental de la Randonnée Pédestre) a décidé d’une autre organisation pour faire connaître les associations de randonnée et marche nordique du Vaucluse : A la place de la Semaine vauclusienne, il y aura l’animation appelée « 1000 PAS EN VAUCLUSE », du 15 septembre au 15 novembre, soit pendant 2 mois ;

Il y aura un programme spécifique avec des randonnées et marches nordiques proposées par les clubs du département qui souhaitent y participer ;

Toute personne intéressée, d’un autre club, ou sans club, pourra alors venir à la rando ou MN, après inscription préalable auprès du secrétariat, qui relaiera le nombre et le nom des personnes à l’animateur concerné ; Claude et Régis se chargent de choisir les randos ; pour la MN, ce sont des séances d’initiation spécifiques qui seront inscrites.

* Campagne de communication spécifique à Rando L’Isle : Parce que les nouveaux en MN ont été peu nombreux à la rentrée 2021, Claude propose de faire passer aux différents journaux et moyens d’information de la mairie de L’Isle sur la Sorgue, des articles présentant le club et ses différentes activités : randonnées de différents niveaux et durées, marche nordique avec initiation tous les samedis matins de septembre et octobre, marche nordique que nous sommes le seul club à proposer à L’Isle sur la Sorgue, week-ends et séjours à la découverte de massifs plus éloignés, … ; pour fin août / début septembre.
* Samedi 15 Octobre : JOURNEE DEPARTEMENTALE DE LA MARCHE NORDIQUE, à Bédoin, organisée par le CDRP Vaucluse ; il n’y aura donc pas de MN autour de L’Isle ce jour-là, elle sera délocalisée à Bédoin ; Infos complémentaires en septembre.
1. **Questions diverses**
* Une remarque de Christian : le club s’essouffle en ce moment, il y a peu de participants aux randonnées proposées, ce que Claude et Régis confirment largement : nette désaffection sur les mois de mai et juin ;

Christian : peut-être faudrait-il changer de formule, soit en proposant de se lever très tôt pour une randonnée matinale dans notre région avant les heures chaudes, soit en allant loin pour trouver des températures plus fraîches ?

Claude : Comme tout le monde, les adhérents prennent de l’âge, et se lever tôt pour aller loin n’est pas forcément une solution ; de même pour ceux qui travaillent toute la semaine, et n’ont pas envie de se lever aux aurores pour aller randonner ; Les plus jeunes pourraient aussi être attirés par des randos pas trop difficiles : pour les 4 dimanches de septembre, ce serait bien de proposer des randos de 15/16 kms maximum, avec un dénivelé maxi de 5 à 600m, et un départ de L’Isle vers 8h30/9h ; Ce serait bien que tous les animateurs soient capables de guider tous les niveaux de randos.

Christian : peut-être privilégier les séjours avec 1 nuitée, permettant d’aller plus loin avec un trajet kilométrique réparti sur 2 jours ?

Claude : Pourquoi pas, mais attention à ne pas surcharger le trésorier

Solution proposée par plusieurs : lorsqu’il n’y a qu’1 ou 2 nuitées, le séjour pourrait être gérée financièrement par l’animateur-organisateur, qui se chargerait de récupérer l’argent des participants, et de donner le tout, en une seule fois, à Dominique.

1. **Préambule à la préparation du prochain programme** par Régis
* ⮚ Concernant la Marche Nordique : Pendant tout le mois de septembre, la séance débutera à 8h30, directement sur le site marqué au programme ;

⮚ Rappel : tout le programme de la MN sur une période est disponible en cliquant sur le trombone « Programme MN 1er, 2nd, … trimestre », sur la page d’accueil du site

⮚ Afin d’assurer la présence d’au moins 2 animateurs, pour l’accueil des adhérents, la liste des présents et les sacs des bâtons, 2 seront nommément désignés sur le programme ; En fonction de la disponibilité de chacun, la présence de tous est souhaitée.

* Concernant la Randonnée : Prévoir de partir un peu tôt, parce qu’il fait encore chaud ;

Penser à vérifier l’accès aux massifs :

Soit par carte : [CARTE INFORMATIVE SUR LES POSSIBILITÉS D’ACCÈS DANS LES MASSIFS FORESTIERS DE VAUCLUSE](https://www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/)
La carte est publiée chaque jour, avant 19h, pour la journée du lendemain

Soit par téléphone : 04 28 31 77 11

1. **Date prochaines réunions**

Conseil d’Administration et Réunion des animateurs pour construire le programme des mois de novembre et décembre : mardi 4 octobre à 18h à la salle des Associations, sous réserve de disponibilité de la salle.

Le Président Le Vice-Président La secrétaire Le trésorier